



aletto Kudamm GmbH · Hardenbergstraße 21 · 10623 Berlin

Afin de vous assurer un séjour agréable et réussi, nous vous prions de bien vouloir respecter les points suivants:

1. ARRIVÉE ET DÉPART

Les chambres sont disponibles à l'arrivée à partir de 15:00. Lors du départ, les chambres doivent être libérées

- à 11h00 pour les clients individuels (moins de 12 pers.)
- à 10h30 pour les groupes (à partir de 12 pers.)

En dehors de ces heures, une salle de dépôt pour les bagages ainsi que des casiers sont à votre disposition. L'hôtel aletto Kudamm décline toute responsabilité pour les bagages et objets de valeur.

2. CARTE CLEF

L'hôtel met une carte clef à la disposition de chaque client. Celle-ci doit être rendue à la réception le jour du départ (pour les groupes, elles doivent être collectées par le responsable du groupe). En cas de perte, un montant de 6,50 € par carte sera débité.

3. IDENTIFICATION DES GROUPES

A l'arrivée, et après concertation avec le responsable du groupe, des bracelets sont distribués afin de permettre à notre personnel de contrôler l'appartenance au groupe. Les bracelets doivent être portés durant tout le séjour.

4. LITS ET SERVIETTES

Veillez noter que pour les réservations de groupe, les lits dans les chambres partagées sont à faire par les clients eux-mêmes, et cela vaut également pour les dortoirs. Les serviettes sont mises à disposition gratuitement dans les chambres simples et doubles. Nous vous demandons d'apporter votre propre serviette lors d'un séjour en chambre partagée ou en dortoir. Cependant, il y a aussi la possibilité de louer une serviette à la réception contre un tarif de location et une caution.

Les visiteurs individuels recevront des serviettes et auront leurs lits faits dans tous les types de chambres.

5. INVENTAIRE DES CHAMBRES ET DOMMAGES

Si vous constatez des dégâts à votre arrivée dans votre chambre, veuillez nous en informer immédiatement, afin de ne pas être tenu pour responsable. Veuillez s'il vous plaît ne sortir aucun meuble/objet des chambres (par exemple, des couvertures, des chaises, etc.)

6. PROPRETÉ DES CHAMBRES

Les chambres sont nettoyées pendant votre séjour. Pour les groupes de plus de 12 personnes en chambre partagée, sauf indication contraire, seulement la poubelle est vidée et la salle de bain est nettoyée. Veuillez s'il vous plaît faire attention à la propreté et l'ordre dans les chambres. Lors du départ, veuillez s'il vous plaît laisser la chambre propre et rangée.

En cas de saleté conséquente, des frais de nettoyage supplémentaires seront appliqués.

Pour les groupes de plus de 12 personnes en chambre partagée : Le jour du départ, les lits sont à défaire (taie d'oreiller, housse de couette et drap-housse). En outre, les déchets sont à déposer dans les poubelles.

7. INTERDICTION DE FUMER

Fumer est strictement interdit dans tout l'hôtel. En cas d'infraction, l'hôtel aletto Kudamm a le droit d'exiger de l'hôte un montant de 150,00 euros de dommages et intérêts pour les frais de nettoyage et les produits de nettoyage ainsi que, éventuellement, toute perte de revenus liés à la réservation de la chambre. Le montant de cette compensation peut être plus élevé si aletto Kudamm prouve des dommages plus conséquents. L'hôtel aletto Kudamm est équipé de détecteurs de fumée directement reliés au service d'incendie.

En cas de déclenchement de l'alarme à incendie, par négligence ou intentionnellement, des frais seront facturés à chaque groupe ou chaque chambre, en fonction du déclenchement de l'alarme (environ 2 000,00 euros par utilisation).

8. PRÉVENTION INCENDIE

Les règlements de prévention des incendies doivent être respectés - voir les avis distincts dans les couloirs et les chambres. En cas de dommages ou de problèmes, veuillez s'il vous plaît les signaler immédiatement à la réception ! Veuillez s'il vous plaît vous renseigner sur les mesures de prévention en cas d'incendie et sur l'utilisation des extincteurs ainsi que l'emplacement des issues de secours.

9. UTILISATION DE L'ASCENSEUR

Assurez-vous de noter la charge maximale des ascenseurs. L'hôtel décline toute responsabilité en cas de mauvaise utilisation, et les coûts qui en découlent devront être réglés directement sur place.

10. CALME NOCTURNE

Par respect pour les autres clients et nos voisins, nous vous demandons de garder le silence entre 22:00 et 06:00 dans les étages, les chambres, et à l'extérieur de la maison, de sorte que le calme ne soit pas perturbé la nuit. En cas de conflit, nous nous réservons le droit de confisquer jusqu'à votre départ les „sources de nuisances sonores“ telles que les systèmes audio ou les consoles de jeu.

11. MANGER ET BOIRE DANS L'HÔTEL

Pour le petit déjeuner, nous vous proposons un buffet à volonté. Toutefois, il est interdit d'emporter de la nourriture pour la journée. Si vous avez besoin de repas quotidiens, parlez-en au moins un jour à l'avance à la réception.

Les repas apportés de l'extérieur peuvent seulement être consommés dans les espaces communs, pas dans les chambres. Les déchets doivent être éliminés dans les poubelles appropriées.

Dans les groupes, les accompagnateurs/tuteurs sont tenus d'informer la réception des heures de repas à l'arrivée. Les repas doivent être pris à l'heure spécifiée ou convenue ensemble avec le groupe. Veuillez s'il vous plaît rapporter les plats utilisés et les déchets à l'endroit prévu à cet effet.

12. ALCOOL

Il est interdit d'apporter des boissons alcoolisées. Une entorse à ce règlement conduira l'hôtel aletto à la résiliation immédiate du contrat, sans remboursement. La consommation et la vente de boissons alcoolisées est soumise à la Loi sur la protection de la jeunesse. De plus, pour les groupes, il faut suivre les consignes des accompagnateurs.

13. STUPÉFIANTS ET PRODUITS ILLICITES

Apporter des substances illégales et des armes est strictement interdit et entraînera le renvoi immédiat de l'hôtel. Dans tous les cas, les autorités compétentes seront immédiatement notifiées.

14. TOURNAGE COMMERCIAL ET PHOTOGRAPHIE COMMERCIALE

Le tournage commercial et la photographie commerciale à l'hôtel, sur la terrasse du toit de l'hôtel et dans la zone en plein air sur le terrain de l'hôtel sont uniquement permis avec le consentement écrit de la direction de l'hôtel.

15. VISITEURS

L'accès aux chambres pour les personnes non enregistrées est uniquement autorisé après une inscription préalable à la réception. A partir de 22:00, seuls les espaces communs au rez-de-chaussée sont accessibles pour les visiteurs. L'hôtel peut refuser l'entrée dans des cas individuels.

16. AUTRES

Il est interdit de glisser sur les rampes, de lancer des objets par la fenêtre ou sur le balcon, de s'asseoir sur les rebords de fenêtres ou d'escalader les rebords de fenêtres ou la balustrade extérieure.

Pour des raisons d'hygiène, il n'est pas permis d'entrer dans les salles à manger sans chaussures et/ou en pyjama. En outre, les animaux ne sont pas admis dans les salles à manger.

Les parties communes de l'hôtel aletto Kudamm sont placées - aussi pour votre sécurité - sous surveillance vidéo.

17. VIOLATIONS DES RÈGLES

La direction de l'hôtel a le droit de refuser l'hébergement aux clients individuels ou aux groupes qui se comportent de façon illégale dans l'hôtel ou sur la propriété ou qui ont violé à plusieurs reprises les règles de la maison.

En cas de différends ou de questions, le personnel de la réception est disponible à tout moment. En outre, les termes et conditions de aletto Kudamm GmbH - ces derniers sont à votre disposition en téléchargement sur www.aletto.de ou peuvent être obtenus auprès du personnel de l'hôtel.

Nous vous souhaitons un agréable séjour!

Votre équipe aletto